

La centralisation menace l'équité du financement des organismes partout au Québec

Le 8 novembre 2017, Québec - La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) dénonce les conséquences alarmantes et inéquitables de la vision centralisatrice du gouvernement. RéuniEs en rencontre nationale à Québec, les représentantEs de treize régions déplorent que de nombreuses décisions ministérielles en lien avec le financement des organismes soient imposées dans toutes les régions du Québec faisant fi des pouvoirs accordés aux CISSS et aux CIUSSS et en écorchant au passage le rôle des regroupements régionaux.

« Il est évident que le besoin de financement est criant pour tous les organismes, mais la CTROC demande au gouvernement d'être transparent dans sa façon d'attribuer de nouveaux montants et de respecter les cadres régionaux en vigueur », souligne Hugo Valiquette, co-porte-parole de la CTROC. L'attribution de nouvelles sommes dans des programmes par clientèles se fait actuellement au détriment de l'équité dans les régions et du respect des différences entre elles. Tenu dans l'ignorance concernant les critères utilisés pour les nouvelles attributions, la CTROC demande de mettre fin à ces décisions à la pièce et dans l'urgence, qui contreviennent, selon elle, aux pratiques de saine gestion. La CTROC implore le ministère de la Santé et des Services sociaux de respecter les quelques pouvoirs régionaux figurant encore dans la loi 10, concernant le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Pour ce qui est des programmes de financement « *tagués* », cette façon de faire accentue les iniquités au sein du milieu communautaire qui, à terme, atteignent les Québécoises et les Québécois également. En fait, elle ne fait qu'exacerber une situation de sous-financement grave des organismes financés à la mission. Pourtant les TROC/ROC de chacune des régions se sont dotées de cadres de financement pour assurer une meilleure équité entre les organismes en ce qui a trait au PSOC, et elles possèdent une très bonne connaissance des besoins régionaux. « *Pourquoi ne pas permettre aux régions de les appliquer ? Pourquoi ne pas reconnaître l'expertise des régions et d'appliquer leur cadre plutôt que de mettre de l'avant des priorités ministérielles qui sont à contresens du travail réalisé depuis des années avec les organismes?* » demande Émilie Saint-Pierre, co-porte-parole de la CTROC.

Aujourd'hui, l'assemblée de la CTROC réclame au gouvernement qu'il respecte les tables et les regroupements régionaux d'organismes communautaires comme interlocuteurs

privilegiés en les consultant préalablement lorsque de nouvelles sommes sont attribuées, et ce, autant pour le financement à la mission que ponctuel des 3000 organismes communautaires autonomes. Au final, le gouvernement devrait financer tous les groupes. La campagne Engagez-vous pour le communautaire indique que le minimum nécessaire pour résoudre les problèmes de sous-financement de l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome est de 475 millions par année.

- 30 -

À propos :

La [Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires \(CTROC\)](#) réunit 13 Regroupements régionaux d'organismes communautaires et représente des milliers d'organismes au Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et sur les organismes communautaires autonomes.

Les co-porte-parole de la CTROC :

Hugo Valiquette, coordonnateur de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière ET Émilie Saint-Pierre, coordonnatrice de la Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent

Membres de la CTROC présents :

- Table régionale des organismes communautaires du Bas-St-Laurent
- Table régionale d'organismes communautaires du Saguenay Lac-Saint-Jean
- Regroupement des organismes communautaires de la région 03
- Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
- Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
- Concertation régionale des organismes communautaires d'Abitibi-Témiscamingue
- Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord
- Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec
- Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie / Îles de la Madeleine
- Corporation de développement communautaire de Laval
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
- Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Renseignements :

Comité de communication de la CTROC, Samuel Mainguy, 1-514-572-9615

Agent de communication de la région hôte (Québec) : Raphaël Létourneau : 1-581-985-8187